**Qu’est-ce que LOSANGE ?**

**Le projet Losange c’est :**

* **7 départements**
* **3 404 communes**
* **Près d’1 million de prises**
* **289 Nœuds de Raccordement optique (NRO)**
* **2 093 Sous Répartiteurs Optique (SRO)**
* **600 entreprises et plus de 2 000 personnes embauchées.**

Ce projet de Réseau d’Initiative Publique (RIP), baptisé Losange, officiellement lancé le 4 août 2017, est mené à l’initiative de la Région Grand Est, maître d’ouvrage, en partenariat avec les 7 départements concernés : les Ardennes, l’Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges.

La société Losange a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une durée de 35 ans.

**Fibre optique, Très Haut Débit, de quoi s’agit-il concrètement ?**

C’est un fil de verre plus fin qu’un cheveu qui conduit la lumière. Il est capable de transporter de grandes quantités de données numériques très rapidement et sur de longues distances.

**Quelles sont les différences avec l’internet que l’on connait aujourd’hui ?**

Les performances de la fibre optique sont seulement limitées par les contraintes techniques des équipements qui l’acheminent. Elle permet de fournir un accès internet « Très Haut

Débit » pouvant atteindre plusieurs Gigabits/seconde (voire Térabits). Ce débit peut ainsi être plusieurs milliers de fois supérieur à celui fournit par les réseaux téléphoniques à base de cuivre. Un autre avantage de la fibre optique est qu’il n’y a aucune déperdition de débit même sur de longues distances ou si plusieurs appareils sont connectés à la même source internet.

**Quels sont les principaux avantages offerts par la fibre ?**

La fibre est particulièrement appréciée tant pour des raisons techniques que d’usages.

Côté technique, la fibre permet des débits bien plus élevés que la technologie ADSL et peut transporter des données sur de très longues distances quasiment sans subir d'atténuation du signal conduit. A contrario du cuivre, la fibre est insensible aux perturbations électromagnétiques, ce qui est un gage de qualité, et permet des débits symétriques, ce que l'ADSL n'autorise pas.

**Quels sont les usages de la fibre optique ?**

La fibre optique permet d’accéder à de nouveaux services :

- connexions simultanées de plusieurs équipements (ordinateurs, tablettes, smartphones, tv connectée)

- le téléviseur ultra haute définition (UHD) ou 4K.

- la e-médecine et e-santé

- la e-éducation et e-formation

- le télétravail ou la vidéo-conférence,

- la domotique

- les réseaux intelligents.

**Comment se déroule le déploiement ?**

Le déploiement s’effectuera entre 6 et 14 mois, selon le nombre d’habitants et la taille de la commune.

Ce déploiement comprend une phase d’études (relevé de boîtes aux lettres, aiguillage, …) puis les travaux, proprement dits, débuteront. Suivront la réception de chantier et le temps réglementaire de 3 mois imposé par l’organe de régulation des Télécoms. Dès lors que l’ouverture commerciale sera effective, les habitants et les entreprises pourront souscrire un abonnement auprès des opérateurs présents sur le réseau Losange. Cet abonnement donnera lieu à un rendez-vous pour effectuer le raccordement final, c’est-à-dire du domaine public jusque dans votre habitation. Le raccordement est gratuit pour toute la durée de la concession.

**Le choix et les opérateurs du réseau Losange**

Le réseau Losange est un réseau entièrement ouvert. Cela signifie que tous les opérateurs qui le souhaitent, indépendants ou nationaux, peuvent l'utiliser. Le réseau fibre optique dans la Région Grand Est accueillera chaque opérateur souhaitant commercialiser ses offres sur le territoire.

**Il était temps :** comme l’était l’eau, l’électricité ou le téléphone hier, la fibre optique est aujourd’hui indispensable à chacun.

Les études montrent que chaque foyer français compte en moyenne 7 écrans (télévision, smartphone, tablette, ordinateur), qui tous consomment du débit Internet. Les jeunes, les parents, les séniors, les chefs d’entreprises, ont tous besoin d’accéder à Internet facilement, que ce soit pour la scolarité, le travail, la santé, les formalités administratives, les loisirs, etc.

Vous souhaitez recevoir plus d’information et vous inscrire à notre newsletter, rendez-vous sur notre site internet : *www.losange-fibre.fr*